



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
001-210104436-20250328-202503D0024-DE
Date de télétransmission : 31/03/2025
Date de réception préfecture : 31/03/2025
N° 202503D0024

Département de l'Ain
Arrondissement Bourg
en Bresse

**VILLARS LES
DOMBES**

Date de la séance :
25 Mars 2025

Nombre de
conseillers

En exercice : 27
Présents : 20
Absents : 7
Votants : 26

Date de la
convocation :
19 Mars 2025

Domaine
Finances
Pour : 26
Contre :
Abstention

L'an Deux Mil vingt-cinq le 25 Mars, le Conseil Municipal de Villars les Dombes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Pierre LARRIEU, Maire.

Monsieur Michel MACON a été élu secrétaire de séance.

PRÉSENTS : P. LARRIEU - F. MARÉCHAL - I. DUBOIS - A. MARTIN - M. MACON - E. JACQUAND - C. VALET - J. BERTHET - D. VENET - A. DUPERRIER - L. VIOLA - F. JANET - J. SAINT PIERRE - I. VAURES - S. CLOUPET - S. ROGNARD - C. SEMINARA - S. GUEDON - J. LIENHARDT - P. NOBLET -

ABSENTS :

M. BIELOKOPYTOFF a donné pouvoir à F. MARECHAL
M.A ROUX a donné pouvoir à P. LARRIEU
V. PEYROL a donné pouvoir à I. DUBOIS
D. SEBAL a donné pouvoir à M. MACON
F. CANARD a donné pouvoir à J. LIENHARDT
S. BAUDIN a donné pouvoir à P. NOBLET

D. FROMENTIN

SUBVENTIONS 2025 AUX ASSOCIATIONS

Vu le règlement d'attribution des subventions aux associations, approuvé par le Conseil Municipal en date du 30 Novembre 2021

SUR avis des commissions culture, sports, associations et éducation et jeunesse en date du 19 et 26 Février 2025

SUR avis de la commission finances du 12 Mars 2025

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

➤ **DECIDE de l'attribution des subventions 2025 suivantes :**

Secteur	Nom de l'association	2024	2025
Divers	APE COLLEGE LEON COMAS	2 340 €	2 290 €
Divers	ASS SPORTIVE DU COLLEGE	490 €	450 €
Divers	CŒUR DE VIGNE		0 €
Divers	JSP	160 €	500 €
Sport	BADMINTON	300 €	300 €
Sport	BASKET CLUB VILLARDOIS	2 400 €	2 400 €
Sport	CENTRE DOMBES FOOTBALL	2 400 €	1 000 €
Sport	COMME UN AIR D'AFRIQUE	400 €	400 €
Sport	COURIR EN DOMBES	500 €	365 €
Sport	DOMBES HANDBALL	2 000 €	2 000 €
Sport	JUDO CLUB VILLARDOIS	900 €	900 €
Sport	LE QUINZE DE LA DOMBES	12 000 €	12 000 €
Sport	PETANQUE VILLARDOISE		500 €
Sport	TAEKWONDO	660 €	600 €
Sport	TEAM DES DOMBES (velo)	500 €	250 €
Sport	TENNIS CLUB	2 000 €	2 300 €
Culture	AM SŒURS	450 €	450 €

Accusé de réception en préfecture
001-210104436-20250328-202503D0024-DE
Date de télétransmission : 31/03/2025
Date de réception préfecture : 31/03/2025

Culture	ACADEMIE CUIVRE EN DOMBES	3 440 €	3 000 €
Culture	ADAM (école de musique)	8 000 €	10 000 €
	ADAM (Subvention exceptionnelle)	5 000 €	
Culture	ENFRANCE DU MONDE	150 €	100 €
Culture	HARMONIE DE LA DOMBES	1 250 €	500 €
	TOTAL	45 340 €	40 305 €

Le 28 mars 2025,
Le Maire,
Pierre LARRIEU

